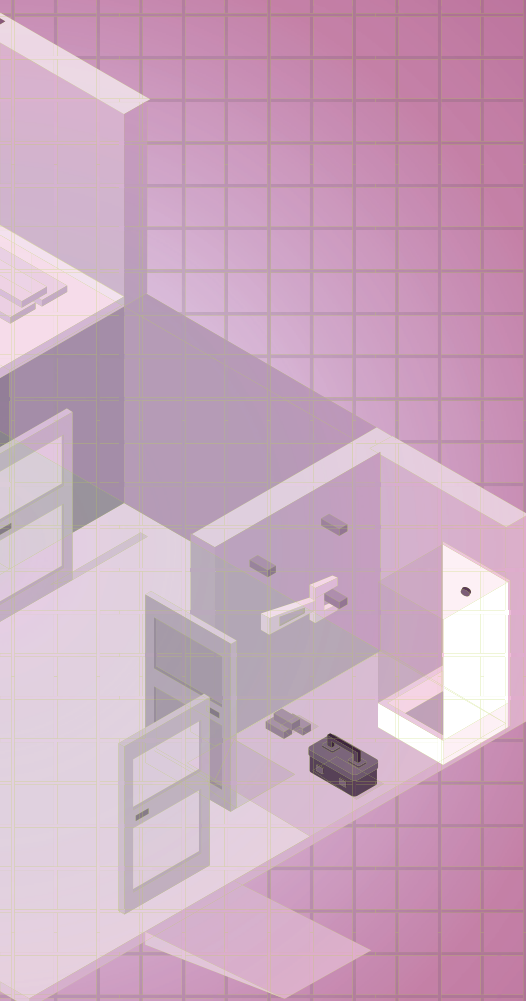


**+** *Rénovation, économies, autonomie*

# Programme d'amélioration de l'habitat

Des aides pour  
se sentir  
bien chez soi



# Le programme d'amélioration de l'habitat

*Vous souhaitez rendre votre logement plus confortable, adapté à votre mode de vie, plus chaud, plus économe, et vos revenus vous font hésiter à engager des dépenses nécessaires ? L'Agglomération peut vous aider à vous sentir mieux chez vous !*

**Un accompagnement sur-mesure** - Avec la Communauté d'Agglomération, bénéficiez gratuitement d'aides techniques (diagnostics à domicile) et financières\* de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) et de la Communauté d'Agglomération. Une équipe d'experts-conseil vous accompagne pas à pas jusqu'au paiement de vos factures.

*\*non remboursables*

## TRAVAUX ÉLIGIBLES



Rénover un logement dégradé ou insalubre.

Les travaux lourds de

réhabilitation de logements très dégradés peuvent être financés, le but étant d'assurer à tous une habitation saine et sécurisée

→ Mobilisez ma prime logement décent



Adapter le logement au vieillissement et au handicap

En cas de perte d'autonomie, il est essentiel que le domicile évolue et s'adapte pour permettre aux personnes âgées et/ou handicapées de rester chez elles. Les travaux d'adaptation (douche adaptée, monte-escalier, rampes d'accès...) sont éligibles aux aides proposées.

→ Mobilisez ma prime logement décent

Entretien son patrimoine et investir un projet de location conventionnée.

Les travaux d'amélioration d'un logement ouvert à la location avec un loyer conventionné\* (6 ans) peuvent être financés.

*\* Vous pouvez conventionner un logement même sans y réaliser de travaux (CST), et bénéficier des mesures fiscales, voire d'une Prime d'Intermédiation Locative (de 1000€ à 3000€ si mandat de gestion pour locataires prioritaires).*



Réaliser des travaux d'économies d'énergie.

Les travaux visant à réduire les consommations énergétiques avec un saut de classes énergétiques (> 2) sont recevables (isolation, chauffage...).

→ Suivez le Parcours Accompagné

## ATTENTION !

**Un diagnostic gratuit à domicile et un financement adapté, jusqu'à 90 % du coût des travaux !!**

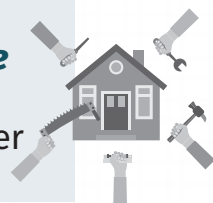
### Qui peut bénéficier de l'aide ?

- **Les propriétaires occupants** (logement de plus de 15 ans), en fonction de leurs revenus.
- **Les propriétaires bailleurs** (logement de plus de 15 ans), en fonction des loyers pratiqués après travaux, et des revenus des locataires.

- Ne pas commencer les travaux avant l'obtention de l'aide.
- Les travaux doivent être réalisés par des professionnels (RGE pour le thermique).
- Les subventions sont versées à la fin des travaux.
- Se munir de la feuille d'imposition ou de non-imposition pour le 1<sup>er</sup> rendez-vous.

Vous êtes un **particulier** et vous avez un **projet de rénovation énergétique** ou d'**amélioration de votre logement** ?

Inscrivez-vous sur [monprojet.anah.gouv.fr](https://monprojet.anah.gouv.fr) et laissez vous guider



Contactez l'Espace Conseil Habitat France Rénov'

☎ 03 62 61 47 90

🕒 *Lundis et jeudis de 14h à 17h*

🕒 *Mardis, Mercredis et Vendredis de 9h à 12h*

**Les conseillers habitat répondront à vos questions, vous réorienteront vers le bon interlocuteur si besoin, ou pourront fixer un rendez-vous pour un conseil personnalisé avec eux.**

Ou envoyez vos demandes par mail à [habitat-francerenov@bethunebruay.fr](mailto:habitat-francerenov@bethunebruay.fr)

### PERMANENCES PHYSIQUES DES CONSEILLERS ÉNERGIE SUR RENDEZ-VOUS :

**Hôtel communautaire de Béthune -**

100 avenue de Londres

🕒 *les mardis de 9h à 12h, les jeudis de 14h à 17h30, les mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h30*

**Antenne de Noeux les Mines -**

138 bis rue Léon Blum

🕒 *les mercredis de 14h à 17h30*

**Antenne d'Isbergues - Place Jean Jaurès**

🕒 *les vendredis de 9h à 12h*

**Antenne de Lillers - 7 rue de la Haye**

🕒 *les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h30*

**Maison de la Vie Écociyoyenne de**

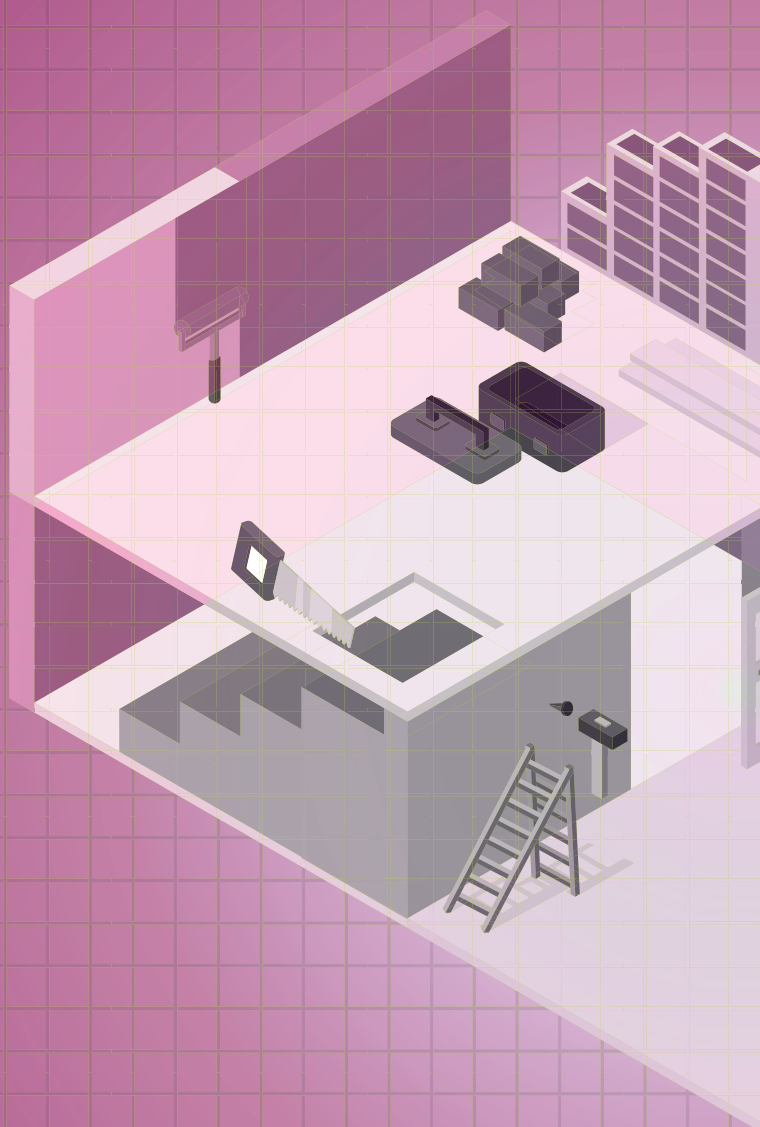
**Billy-Berclau - 1 rue François Mitterrand**

🕒 *les mercredis de 9h à 12h*

**CCAS de Bruay-la Buisnière - 93 Rue du**

**Commandant L'Herminier**

🕒 *les jeudis de 9h à 12h*



Communauté d'Agglomération  
**Béthune-Bruay**  
Artois Lys Romane

**L'AGGLO**  
**100% DURABLE !**

**Siège : Hôtel Communautaire 100, avenue de Londres**  
CS 40548 - 62411 BETHUNE Cedex  
**Tél. : 03.21.61.50.00 | Fax : 03.21.61.35.48 |**  
**E-mail : [contact@bethunebruay.fr](mailto:contact@bethunebruay.fr)**

[www.bethunebruay.fr](http://www.bethunebruay.fr)